



CR officieux de la réunion du CVU du 17 mai 2016, par les représentants du personnel élus sur la liste A&I et SnpTES.

Informations du vice-président :

- annonce sur la randonnée à vélo RMN2PAM (*Ralliez (ou Rejoindre) Metz ou Nancy à Pont-A-Mousson*) : 162 inscrits à ce jour.
- Annonce des olympiades de mathématiques
- le CROUS co-organise l'évènement Campus Cook (19-20/05)
- participation de l'UL à un colloque de la CPU à Orléans « Campus en mouvement » (25-27/05)
- les nouveaux étudiants sur le Saulcy recevront des informations pour les questions de mobilité sur le site
- les manifestations organisées pour la rentrée 2016-2017 des étudiants sont prêtes
- les 24h de Stan 2016 se déroulent le week-end prochain
- le 13/06 se déroulera une session commune du CF et du CEVU pour la désignation du VP étudiant (un candidat)

Bilan des JACES (Journées art et culture de l'enseignement supérieur) 2016

Suite à un appel, les organisateurs ont recueilli des propositions pour 40 manifestations (Metz, Nancy, Epinal, Sarreguemines, Bar le duc) dont deux moments phares (à Metz, Journée carte blanche de l'UL au Centre Pompidou-Metz ; à Nancy, nuit étudiante avec ouverture gratuite des musées). Certaines manifestations étaient plus dédiées aux personnels, d'autres plus aux étudiants, d'autres encore destinées aux deux publics à la fois : visites guidées, répétitions publiques de spectacles, performances artistiques...

L'offre de tickets aux personnels pour se déplacer sur Metz ou Nancy a été concrétisée par l'envoi de 57 tickets.

Les prochaines JACES se dérouleront les 28-30/03/2017.

B2E (bonus engagement étudiant)

La campagne B2E s'est déroulée du 11/01 au 13/03/2016. Chacun des dossiers déposés en temps utile a été instruit par le comité ad hoc et traité par au moins trois évaluateurs. Puis une réunion d'harmonisation a été organisée avant diffusion des résultats aux étudiants et aux présidents de jury concernés. En retour, le comité a reçu quelques remerciements d'étudiants et attend la rentrée pour se livrer à une évaluation des prises en compte par les jurys.

750 dossiers ont été déposés, dont 75 non validables. Les collègiams Santé et DEG correspondent à 50% des demandes. Beaucoup d'étudiants se posent des questions sur la valorisation de l'Ul par leurs activités hors Ul.

Le 19/09, dans le cadre de la rentrée, sera organisée une soirée « Ul'Team » pour valoriser la participation sportive des étudiants.

Pour 2017, il faudra décider s'il est accepté de tenir compte des activités en service civique, par ailleurs on s'attachera à bien préciser si l'engagement reconnu est interne ou externe à l'établissement.

Plusieurs représentants étudiants manifestent leur approbation pour ce dispositif.

Un autre représentant étudiant considère que les engagements hors cursus des étudiants trouvent leur récompense dans leur existence même et ne devraient pas être ainsi « marchandisées ».

Le VP étudiant explique que l'objectif de la démarche est montrer que l'Université a un devoir de formation de citoyens et que ce type de reconnaissance est là pour valoriser de tels engagements



donc inciter à leur développement.

Pour un autre conseiller, cette démarche contribue à l'insertion professionnelle des étudiants : il s'agit de montrer aux étudiants que ce type d'engagement représente une expérience importante, et le dépôt d'une candidature est une occasion d'apprendre à présenter son expérience.

Bilan CASE

Le comité d'aide sociale entre la DFOIP et la DVUC (et le CROUS) se réunit deux fois par mois entre le 01/10 et le 01/05 pour traiter les demandes d'exonération des droits d'inscription (dépôt avant le 31/01) et d'aides d'urgence.

Pour 2015-2016, les assistantes sociales ont donc examiné et soumis au CASE 765 dossiers de demandes d'exonération au titre de la formation initiale, 76 au titre de la formation continue et 76 demandes d'aide d'urgence. Ces dossiers ont reçu une demande positive dans 62% des cas.

Pour les demandes d'exonération, la majorité des demandes provient d'étudiants étrangers (beaucoup d'étudiants africains), 35% des étudiants sont originaires du collégium S&T, 46,3% sont en master. Les demandes d'aides exceptionnelles proviennent à peu près de la même population : les montants versés vont de 147,5€ à 1 000€.

Beaucoup de demandes sont motivées par une incapacité à payer un loyer.

Les assistantes sociales sont débordées par le nombre des demandes et beaucoup de demandes sont traitées avec un certain délai. Un outil de transmission numérique des dossiers devient nécessaire.

A l'avenir, il faudrait s'informer également sur le résultat de cette aide : permet-elle aux intéressés de finir leurs études ?

Ce service permet de constater une paupérisation étudiante croissante.

Vie étudiante : examen du projet de texte sur la localisation des associations étudiantes.

Certaines remarques sont émises par des participants au conseil : renouveler la convention avec le renouvellement du bureau de l'association ; prendre en compte les responsables de locaux hors composantes...

Un débat est engagé par les représentants étudiants : ils souhaitent que les locaux prévus pour accueillir les organisations représentatives étudiantes (UNEF, UNI, FAGE) soient bien situés exclusivement dans les maisons des étudiants (pour laisser les locaux disponibles dans les composantes aux associations étudiantes) mais ils souhaitent que chaque organisation dispose d'un local distinct des autres organisations.

Le texte ainsi relu et amendé est approuvé par 14 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

Comité Sapin

10 projets ont été déposés et le comité Sapin propose d'accepter différents montants de subventions pour un total de 25 k€. Un débat s'engage au sujet de l'association Passages qui bénéficie déjà d'une aide en nature conséquente de la part de l'Université. Il est convenu de retirer de l'enveloppe attribuée une subvention qui aurait permis à Passages de compenser le reliquat de ce qu'elle doit à l'Université pour l'utilisation de ses locaux.

Aménagée ainsi, la proposition du comité Sapin est approuvée à l'unanimité moins une abstention.

Convention avec l'Université de Technologie de Wuhan.

Il s'agit d'une convention récurrente impliquant l'Institut Confucius pour régler l'organisation du séjour linguistique prévu en juillet, chaque année.

Le CVU donne un avis favorable à l'unanimité à cette convention.



Questions diverses :

Les représentants étudiants Fédélor souhaitent intéresser les étudiants à l'action des conseils en leur communiquant à l'avance les ordres du jour et en les sollicitant sur des questions à poser ou des remarques à apporter.

Il leur est confirmé que ce type d'action est légitime et légal. Les documents préparatoires aux conseils n'ont toutefois pas à être diffusés publiquement, au contraire de l'ordre du jour.